

LA DIMENSION LINGUISTIQUE DU STATUT ÉCONOMIQUE

Notes de présentation à la Commission des États généraux
sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec
Montréal, 15 mars 2001

Pierre Fortin
Université du Québec à Montréal

Ma présentation se divise en deux parties, qui porteront respectivement sur les tableaux 1 et 2 annexés. Une troisième partie présentera une synthèse des résultats.

I Observations sur le tableau 1

1. Le revenu de travail moyen des trois groupes linguistiques rapporté au tableau 1 est le produit du taux d'activité et du salaire horaire. En 1960, l'infériorité économique manifeste des francophones était à la fois due à un nombre d'heures de travail beaucoup plus bas et à un salaire horaire moyen beaucoup plus faible que ceux des anglophones et des allophones.
2. De 55% qu'il était en 1960, l'avantage des anglophones sur les francophones quant aux gains salariaux avait déjà fondu à seulement 16% en 1980. Il importe de souligner que l'année 1980 se situe après l'émigration massive d'anglophones hautement rémunérés, qui s'est concentrée entre 1965 et 1980 (voir la figure 1), après l'accélération de la révolution éducative au Québec (voir le tableau 3) et avant que la Charte de la langue française, qui fut promulguée en 1977, ait eu le temps d'avoir un impact appréciable sur l'économie et la société québécoises.
3. Cependant, l'écart salarial entre francophones et anglophones est demeuré stable de 1980 à 1995. Les francophones ont continué à améliorer leur niveau moyen de scolarisation, mais les anglophones aussi. L'écart entre francophones et anglophones bilingues est resté faible pendant toute cette période, mais le fossé entre francophones et anglophones unilingues est demeuré important, ces derniers étant nettement plus instruits en moyenne.
4. Pendant les 35 années de la période 1960-1995, les allophones ont continuellement perdu du terrain au Québec sur le plan salarial. Les difficultés croissantes d'intégration économique rencontrées par les nouvelles générations d'allophones est un phénomène observable partout en Amérique du Nord. Malheureusement, le Québec n'y a pas échappé.

II Observations sur le tableau 2

1. Au tableau 2, la comparaison des rémunérations annuelles entre les diverses catégories linguistiques se rapporte à des niveaux de scolarisation, d'expérience (donc d'âge) et d'activité (nombre de semaines de travail dans l'année) qui sont identiques.
2. Cette procédure de normalisation permet de constater un renversement complet de situation entre francophones et anglophones lorsqu'on compare 1980 à 1960. Déjà en 1980, le revenu de travail standardisé des francophones dépassait en moyenne celui des anglophones de 5% et celui des allophones de 20%. Ces écarts favorables aux francophones se sont encore accrus de 1980 à 1995, atteignant 11% avec les anglophones et 32% avec les allophones.
3. Pour les francophones, le gain salarial normalisé attribuable au bilinguisme a considérablement diminué avant l'avènement réel de la Charte de la langue française, passant de 13% en 1970 à 5% en 1980. Cette prime au bilinguisme a par la suite remonté pour toucher 9% en 1995. Une explication plausible est que le progrès des échanges extérieurs du Québec et la pénurie relative d'anglophones ait bénéficié aux francophones bilingues. Cette tendance devrait se poursuivre dans l'avenir, compte tenu de l'explosion récente de notre commerce international et de l'essor de l'investissement direct des entreprises étrangères au Québec et des entreprises québécoises à l'étranger.
4. Pour les anglophones, l'avantage salarial normalisé procuré par le bilinguisme est à peu près stable depuis 1970. En 1995, il était le même que celui des francophones, soit 9%. Du côté des allophones, il faut distinguer le gain que le bilinguisme offre à ceux qui ne parlent que le français et celui qu'il procure à ceux qui ne parlent que l'anglais, car la différence entre les deux groupes est importante. Pour les allophones unilingues français, l'avantage standardisé à apprendre l'anglais est de 10%, soit à peu près du même ordre que celui des francophones. Mais, pour les allophones unilingues anglais, la prime au bilinguisme est deux fois plus élevée, soit 20%. Pour ceux d'entre eux qui désirent s'installer au Québec, l'avantage économique à apprendre le français (et à le faire apprendre par leurs enfants) est considérable.

III Synthèse des résultats

1. Les causes du glissement du pouvoir économique en faveur des francophones au Québec ne sont pas mystérieuses : forte émigration d'anglophones hautement rémunérés de 1965 à 1980, forte hausse de scolarisation des nouvelles générations de travailleurs francophones et progrès concomitant de la propriété francophone des entreprises. Ces évolutions sont en majeure partie antérieures à 1980 et à la promulgation de la Charte de la langue française. Cette dernière a (utilement, à

mon avis) consigné dans le droit et les institutions une tendance qui était déjà manifeste dans l'économie et la société.

2. Compte tenu du niveau moyen d'instruction et du degré de bilinguisme plus élevés parmi les anglophones que parmi les francophones, il est probable qu'un écart salarial globalement favorable aux anglophones (16% en 1995) va persister dans l'avenir immédiat. Le progrès relatif des francophones sur le plan salarial repose sur la poursuite des efforts de scolarisation et sur l'apprentissage plus poussé de la langue anglaise.
3. Pour des niveaux de scolarisation, d'expérience, d'activité et d'aptitude linguistique donnés, la position salariale des francophones est devenue dominante au cours des années 1970 et n'a pas cessé de se renforcer depuis, non seulement par rapport aux anglophones, mais encore plus par rapport aux allophones. Les nouvelles générations de Néo-Québécois, particulièrement ceux qui ne parlent pas français, éprouvent malheureusement plus de difficultés que les générations précédentes à s'intégrer à l'économie du Québec. Il faut intensifier nos efforts d'accueil à leur endroit, à l'école, au travail et dans la vie publique.
4. Il est probable que l'internationalisation croissante de l'économie québécoise a été depuis 15 ans et continuera d'être à l'avenir une source importante d'augmentation de la prime au bilinguisme pour les francophones. Le défi qui s'offre à nous est de réconcilier notre objectif de demeurer un pays massivement français avec la nécessité incontournable de connaître et d'utiliser l'anglais dans nos échanges économiques, politiques, scientifiques et culturels avec les autres pays. Conserver la Charte de la langue française dans ses lignes maîtresses, marquer clairement l'identité francophone de nos enfants au premier cycle du primaire, investir dans un apprentissage de qualité de la langue anglaise à partir du second cycle du primaire et promouvoir énergiquement le développement économique et culturel du Québec français ne constituent pas des solutions originales. Mais elles ont au moins, à mon avis, le mérite d'être les bonnes.

TABLEAU 1

Revenu moyen de travail de la population active masculine
selon le groupe linguistique, Québec, 1960, 1980 et 1995
(francophones = 100)

<u>Groupe</u>	<u>Année</u>		
	1960	1980	1995
Francophones	100	100	100
Anglophones	155	116	116
Allophones	124	93	79

Note : Le revenu de travail annuel d'une personne est égal au produit de son nombre d'heures de travail pendant l'année et de son salaire horaire moyen. Il est donc égal au produit du taux d'activité (nombre de semaines de travail et nombre d'heures de travail par semaine) et du salaire horaire. Les bouleversements majeurs du taux d'activité féminin de 1960 à 1995 ne permettent pas de comparaison fiable à travers le temps pour la population active féminine. En 1960, le groupe linguistique était défini selon le critère de l'origine ethnique (française, britannique ou autre). En 1980 et 1995, il était défini selon le critère de la langue maternelle (française, anglaise ou autre). Les chiffres rapportés sont partout arrondis à l'unité de pourcentage près.

Sources : Statistique Canada, Recensements de 1961, 1981 et 1996; A. Raynauld, G. Marion et R. Béland, «La répartition des revenus selon les groupes ethniques au Canada.» Document de recherche, Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Ottawa, 1969; F. Vaillancourt et C. Touchette, *Le statut du français sur le marché du travail au Québec, 1970-1995 : les revenus de travail*. Institut C.D. Howe, Toronto, 2001.

TABLEAU 2

Revenu moyen de travail de la population active masculine
standardisé pour le niveau de scolarisation, d'expérience et d'activité,
 selon le groupe et l'aptitude linguistiques, Québec, 1970, 1980 et 1995
 (francophones bilingues = 100)

<u>Groupe</u>	<u>Année 1970</u>			<u>Année 1980</u>			<u>Année 1995</u>		
	<u>Aptitude</u>			<u>Aptitude</u>			<u>Aptitude</u>		
	Bilingue	Unilingue	Prime au bil.	Bilingue	Unilingue	Prime au bil.	Bilingue	Unilingue	Prime au bil.
Francos	100	88	13%	100	95	5%	100	92	9%
Anglos	104	98	7%	95	88	7%	88	81	9%
Allos	94	FS: 88 AS: 88 NFNA: 74	6% 6% 27%	89	FS: 78 AS: 81 NFNA: 61	15% 10% 47%	80	FS: 72 AS: 67 NFNA: 57	10% 20% 39%

Note: La standardisation est réalisée par analyse de régression. Le groupe linguistique est défini selon le critère de la langue maternelle (française, anglaise ou autre). L'aptitude linguistique est défini selon le critère de la connaissance du français et de l'anglais. Pour les allophones, le bilinguisme signifie donc la connaissance du français et de l'anglais en plus de la langue maternelle; FS indique qu'ils connaissent le français, mais non l'anglais; AS, qu'ils connaissent l'anglais, mais non le français; et NFNA, qu'ils ne connaissent ni le français ni l'anglais. La «prime au bilinguisme» est le pourcentage d'accroissement du salaire moyen lorsqu'on passe au bilinguisme. Les chiffres rapportés sont partout arrondis à l'unité de pourcentage près.

Source: F. Vaillancourt et C. Touchette, *Le statut du français sur le marché du travail au Québec, 1970-1995: les revenus de travail*. Institut C.D. Howe, Toronto, 2001.

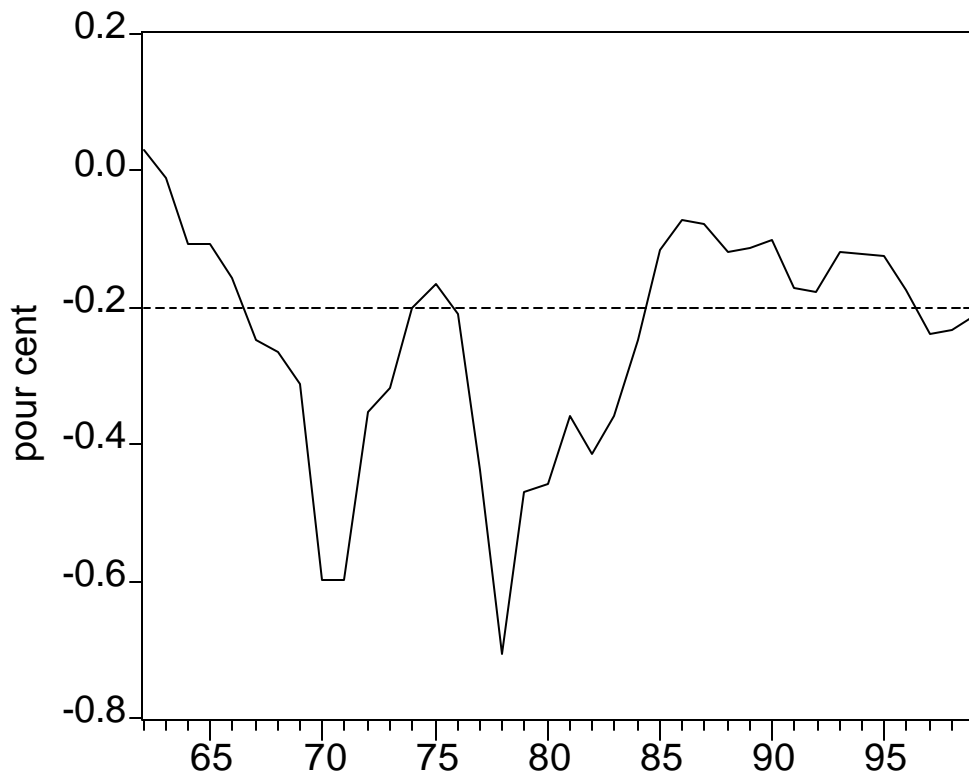
TABLEAU 3

Nombre moyen d'années de scolarisation des hommes
qui sont âgés de 35 ans et de 75 ans en 2001
au Québec, en Ontario et aux États-Unis

<u>Âge</u>	<u>Région</u>			
	Québec	Ontario	États-Unis	
			Blancs	Noirs
35 ans en 2001	14,0	13,9	12,9	12,7
75 ans en 2001	9,0	10,9	12,1	9,4

Source : Information extraite du Recensement canadien de 1991 et du *Current Population Survey* américain de la même année par Thomas Lemieux, «Disparités de revenu et croissance de l'emploi : y a-t-il un *tradeoff*?», dans *L'après déficit zéro : des choix de société*, sous la direction de Suzanne Lévesque, Association des économistes québécois, Montréal, 1999.

Figure 1
Taux de migration interprovinciale nette,
Québec, 1962-1999



Note: Le taux de migration nette est la différence entre l'immigration et l'émigration en pourcentage de la population totale.

Source: Statistique Canada.